

LETTRE DE LA

Société Internationale pour l'Histoire du
Français Langue Étrangère ou Seconde

mars 92

SIHFLES

numéro
13

Les "leçons" de l'Histoire

Est-ce étonnant que les études sur l'histoire de l'enseignement des langues et l'histoire de la didactique des langues trouvent, de nos jours, plus d'intérêt qu'il y a 20 ou 30 ans ? Quelle est la raison de ce nouvel intérêt pour l'histoire de l'enseignement des langues, pour l'histoire de la didactique - intérêt comparable à celui qu'on peut détecter autour de 1900 ? Serait-ce que l'on s'intéresse à sa propre histoire surtout dans les époques de grands changements ?

L'enseignement des langues s'est développé énormément dans ces dernières décennies. Ayant été pendant des siècles et jusqu'à nos jours un enseignement pour les élites, il est devenu l'affaire de tous - des très jeunes, des jeunes et des adultes jusqu'au troisième âge. Avec cette expansion, l'enseignement des langues a changé et change tous les jours, à tel point que l'on se demande si l'on peut encore parler de l'enseignement des langues au singulier...

La fin du siècle dernier a connu un changement comparable. Les langues vivantes faisaient à cette époque leur entrée dans les lycées, entrée lente, difficile et peu glorieuse, mais combattante. L'adversaire, c'était l'enseignement des langues classiques. Il fallait définir la vocation spécifique de l'enseignement des langues vivantes.

L'Histoire peut-elle rassurer, peut-elle aider dans de telles situations où tout (ou presque tout) se renouvelle ? Personnellement, j'ai cherché les leçons de l'Histoire lorsque je me suis occupé de la politique des langues, et spécialement de la question de savoir par quels mécanismes est réglée la politique des langues à l'école. J'ai compris à quel point la tradition - la longue durée - détermine les décisions des décideurs même les plus progressistes - traditions qui se concrétisent dans les choix des thèmes, des situations, du vocabulaire, dans la progression, les buts à atteindre, les méthodes, dans la formation et la sélection du corps professoral, les manuels, les épreuves, jusqu'au choix toujours restreint et rarement réfléchi des langues que l'on propose aux jeunes et aux adultes.

Les leçons que l'on peut tirer de l'Histoire ne nous disent pas comment il faudra faire, comment il faut agir, mais elles nous montrent où nous sommes. Et ceci n'est pas rien.

C'est la raison pour laquelle il est important que les professeurs de langues et les didacticiens des langues se penchent eux-mêmes sur leur histoire - l'histoire de leur profession, l'histoire de leur discipline, l'histoire de leur domaine - ce qui n'empêche pas, ce qui demande au contraire qu'ils ne s'isolent pas dans leurs recherches, mais qu'ils cherchent la concertation interdisciplinaire (et je reprends là une idée avancée par Daniel Coste dans le dernier numéro de la *Lettre de la SIHFLES*). C'est dans ce sens que la SIHFLES ne cessera pas de prêcher la bonne nouvelle à tous les membres de la profession - professeurs, didacticiens, auteurs de manuels, concepteurs de matériel didactique, etc. - et qu'elle invite à la coopération, mais qu'elle cherchera aussi la coopération d'autres spécialistes, historiens de tous les domaines.

Herbert CHRIST

P.S. Je n'ai pas encore eu l'occasion de remercier dans la *Lettre* le président sortant, Daniel Coste, de lui dire publiquement et devant tous les membres de la SIHFLES combien j'ai admiré son action pendant les quatre ans de la présidence et que je tâcherai, les deux années à venir, de continuer ce qu'il a commencé, espérant qu'il aidera le nouveau Bureau par ses conseils et ses critiques.

SEMAINE DE LA LANGUE FRANCAISE 18-24 mai 1992

- Le Ministre français, délégué à la Francophonie a chargé le Conseil Supérieur de la Langue Française d'organiser une Semaine de la langue française, du 18 au 24 mai 1992. Sont prévues cent et une manifestations sur l'ensemble des radios et télévisions parmi lesquelles quelques-unes nous intéressent au premier chef.

RADIO FRANCE INTERNATIONALE propose une série d'émissions avec les sujets suivants : le passage du latin au roman, la langue d'oc, la France dialectale et le concept de langue vulgaire, l'affirmation et l'expansion du français, l'Académie française et les débuts des dictionnaires, la Grammaire de Port-Royal des qualités du français à son "universalité", l'historicisme du XIXe siècle et les premières interprétations historiques de la langue, l'extension du français en France et hors de France, le rôle de la linguistique moderne, la Francophonie.

UNE EXPOSITION : "100 ans de communication"

La radio et la presse s'affichent, avec des espaces d'écoute consacrés à la diffusion des grandes voix de la création littéraire et artistique du XXe siècle, réalisée à l'aide d'archives de l'INA et de la Phonothèque nationale.

interview

Dans la Lettre de la SIHFLES, n° 9 (mars 1991), Pierre CASPARD avait présenté le Département "Mémoire de l'éducation" de l'Institut national de recherche pédagogique, dont il est le directeur. A cette occasion, il avait montré comment chacune des trois unités du Département : la Bibliothèque de l'INRP, le Musée national de l'éducation et le Service d'histoire de l'éducation pouvaient intéresser les chercheurs de la SIHFLES. Pour le Service d'histoire de l'éducation en particulier, des contacts réguliers et positifs avec la SIHFLES ont toujours été assurés grâce à Gérard Bodé, André Chervel, Alain Choppin, Jean Hébrard et, bien entendu, Pierre Caspard lui-même...

Pierre Caspard, un chercheur et un administrateur dont nous sollicitons quelques conseils expérimentés.

1. L'histoire de l'enseignement du français, langue étrangère (et l'histoire de l'éducation en général) ne relèvent-elles que d'une activité intellectuelle "désintéressée", ou ont-elles leur juste place dans un programme de formation d'enseignants ?

C'est une question ancienne, qui connaît, en France, une actualité nouvelle avec la mise en place des IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres). La place réglementairement assignée à l'histoire de l'éducation dans les programmes d'enseignement est une façon d'aborder le problème. Je préférerais partir du constat des pratiques existantes. Dans les faits, on observe que, aussi bien dans les cursus de formation académiques que pédagogiques, l'histoire de l'éducation est l'objet à la fois de demandes et de pratiques qui se traduisent dans l'orientation, partiellement ou entièrement historique, qui est donnée à de nombreux sujets de cours, de séminaires, de mémoires ou de thèses relatives à l'éducation. A partir du moment où enseignants, formateurs et étudiants de toutes disciplines expriment spontanément le besoin de connaître le passé des institutions enseignantes, de ses acteurs et, tout particulièrement, des disciplines qui s'y sont enseignées, la question de la place de l'histoire de l'éducation me semble, d'une certaine façon, réglée *de facto*... !

Se pose donc plutôt, à mon sens, le problème de l'organisation de la recherche en histoire de l'éducation dans les instances de formation : identité disciplinaire, méthodologie, articulation avec l'enseignement. L'histoire de l'éducation présente l'originalité d'être un secteur où les historiens de formation sont minoritaires. C'est naturel et inévitable, puisque cela découle de la diversité même des questionnements que suscitent recherches et enseignements dans ce domaine. J'aurais tendance à penser cependant que, pour que l'histoire de l'éducation soit réellement formatrice, il est souhaitable qu'elle intègre un minimum de ce qui caractérise la méthodologie proprement historique : respect des sources, ancrage social de ses objets, souci de la diachronie...

- 2. La deuxième moitié de ce XX^e siècle a vu - et verra plus encore - un extrême foisonnement de matériaux divers (ouvrages, périodiques, audiovisuels, logiciels, etc.) pour l'enseignement du français, langue étrangère, ceci dans la plupart des pays de la planète. Un petit échantillon de cette production arrive jusqu'en France et s'y disperse un peu au hasard.

Cela a-t-il un sens : - 1) d'intensifier une capitalisation "hexagonale" de ces matériaux ? - 2) de les regrouper pour mise à disposition ?

Pratiquement, la majorité des matériaux que vous évoquez ont vocation naturelle à être conservés sur les lieux mêmes de leur production ou de leur utilisation, dans les fonds documentaires généraux (bibliothèques, musées...). Ce qui devrait être centralisé - ou mis en réseau - serait plutôt l'information les concernant.

Mais ceci n'exclut pas, à mon sens, la création d'un - ou d'un petit nombre de - centre(s) de documentation spécialisé(s), particulièrement pour les matériaux les moins canoniques (logiciels, audiovisuels...), mais aussi pour des ouvrages, revues, thèses... auxquels la réunion en un même lieu conférerait un appréciable surcroît de visibilité et d'accessibilité pour les chercheurs. La lourdeur d'un centre de ce genre ne doit pas être sous-estimée : en personnels, en crédits et peut-être, plus encore, en contraintes liées au suivi des entrées et de la valorisation des fonds, dans la longue durée. Une convention avec un centre de documentation déjà existant serait sans doute la solution la plus rationnelle. Lorsqu'il aura résolu les problèmes criants qui sont les siens, le département Mémoire de l'éducation pourrait envisager très favorablement le principe d'un tel partenariat.

3. Dans les productions qui pourraient être celles de notre société (et qui sont celles de votre service), quelles sont les priorités à établir entre : guides de recherches, répertoires, études ?

Vous avez raison, je crois, de postuler que lorsqu'il s'agit de défendre, illustrer et promouvoir des champs de recherche, les priorités présentent, de l'un à l'autre, nombre d'analogies.

La première priorité est, à mon sens, la diffusion d'un bulletin. La *Lettre* et *Documents* me semblent très bien remplir ce rôle.

La deuxième priorité me paraît être l'élaboration d'un guide de recherches, dont les finalités sont multiples : définir un territoire (toujours conceptuellement problématique) ; aider et, donc, susciter les recherches ; sensibiliser les décideurs et les acteurs d'une part, les gardiens du patrimoine d'autre part, à la conservation des documents et archives intéressant le domaine. J'ajouterais qu'un guide de ce genre se périmé assez vite - en une demi-douzaine d'années au plus - et qu'il faut le concevoir dans la perspective d'une actualisation périodique. En revanche, si j'en crois mon expérience, la demande en est peut-être supérieure à ce qu'on pourrait imaginer ; d'où espoir de recettes, mais à condition de passer par un véritable éditeur/diffuseur...

Réaliser une bibliographie spécialisée au plan international me semble, en revanche, excessivement difficile, voire impossible dans le cas d'un domaine comme celui de la SIHFLES, qui touche, au moins à la marge, à trop de sujets, d'approches ou de disciplines. Il vaut mieux se caler sur les bibliographies existantes, auxquelles chaque chercheur serait invité à se reporter.

Quant aux études, je pense que la communauté scientifique a sa dynamique ➤

► propre. L'existence de la société, de ses colloques, de son bulletin et de futurs guides de recherches devrait suffire à stimuler les recherches d'une façon significative, notamment en donnant des idées aux patrons de thèses, et des pistes à leurs thésards...

4. La Bibliothèque de l'INRP, mais aussi l'Arsenal, la Bibliothèque de la Sorbonne, la Mazarine, Sainte-Geneviève, la Nationale bien sûr (pour nous limiter à quelques-une des grandes bibliothèques parisiennes) contiennent des "richesses" qui peuvent intéresser le chercheur en histoire du français, langue étrangère. Mais celui-ci, c'est naturel, a tendance à travailler hors de France dans les institutions de son pays. Comment - et selon une formule réaliste (nous sommes pauvres en hommes et crédits) faire connaître et mettre à disposition ces ressources ?

Faire connaître ces richesses, dans leurs grandes masses, passe d'abord, à mon sens, par l'élaboration du guide de recherches que j'évoquais plus haut et dans lequel les principaux fonds ou dépôts seraient recensés et décrits.

Le signalement plus précis et la mise à disposition des documents (ouvrages, revues, archives, objets...) soulève malheureusement des problèmes autrement plus complexes, puisqu'on ne peut imaginer que de telles opérations soient menées isolément des catalogues collectifs nationaux, existants ou en projet.

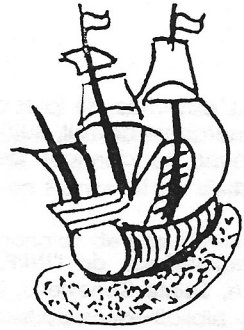
A titre indicatif, et dans le domaine de l'éducation, la Bibliothèque de l'INRP va prochainement signaler ses périodiques, anciens et récents, dans le CCN (Catalogue collectif national des publications en séries). Le Musée national de l'éducation a également entrepris un inventaire informatisé de ses fonds, et j'espère qu'à terme, ce sera un véritable réseau cohérent qui unira la quinzaine de musées de l'éducation existant actuellement en France. Par ailleurs, je rappelle que la banque Emmanuelle réalise déjà un catalogue collectif des manuels scolaires, et qu'elle connaît des extensions internationales (conventions avec le Canada, l'Espagne, le Venezuela, la Grèce...).

Il s'agit là d'opérations de longue haleine, qui ne seront sans doute pas pleinement opérationnelles avant de longues années. Dans l'immédiat, je crois qu'il conviendrait que la SIHFLES sensibilise à ses préoccupations spécifiques - conceptuelles autant que pratiques - les opérateurs de banques de données ou de catalogues collectifs dans les pays où elle est active, de façon qu'il en soit tenu compte, dans la mesure du possible.

Au CONGRES de la FIPF (Lausanne), la SIHFLES organise un "carrefour-table ronde" le 15 juillet 1992 sur le thème : "Pourquoi et comment, l'histoire de la didactique des langues ?"

Intervenants : Elisabet Hammar, Suède ; Piotr Primak, Biélorussie ; Rita Gonzalez, Cuba ; Daniel Coste, Suisse.

NOS ADHÉRENTS EN ESPAGNE, AU PORTUGAL ET EN AMÉRIQUE LATINE



Les gens :

- M. Juan BELMONTE GEA, Département de Philologie française, Faculté des Sciences Humaines, Almeria, Espagne
- M. Bertrand CALMY, Bureau d'Action Linguistique, Buenos Aires, Argentine
- M. Juan CARDENAS, Université Métropolitaine, Santiago du Chili
- M. René CHARO, Université Métropolitaine, Santiago du Chili
- M. Jean-Claude DUTHION, Bureau d'Action Linguistique, San José, Costa Rica
- M. Juan GARCIA BASCUNANA, Faculté des Lettres de Tarragone, Université de Barcelone, Espagne
- M. Ernesto GARROTE, Université de Santiago du Chili
- Mme Eugenia GONZALEZ-FIGUEIREDO, Faculté des Lettres, Lisbonne, Portugal
- Mme Carmen GUILLEN-DIAZ, Université de Valladolid, Espagne
- Mme Maria Teresa LABARIAS, Université Métropolitaine, Santiago du Chili
- M. Francisco LAFARGA, Faculté de Philologie, Université de Barcelone, Espagne
- Mme Monica LATORRE, Université Métropolitaine, Santiago du Chili
- Mme Brigitte LEPINETTE, Département de Philologie Française et Italienne, Université de Valence, Espagne
- Mme Carmen MATA BARREIRO, Université Autonome de Madrid, Revues "Idiomas" et "Ici & Là", Espagne
- Mme Martine RIVAS, Institut Français de Madrid, Revues "Idiomas" et "Ici & Là", Madrid
- Mme Carmen ROIG, Université de Cantabria, Santander, Espagne
- Mme Maria-José SALEMA, Institut des Lettres et Sciences Humaines, Université de Minho, Portugal
- Mme Rosa-Maria STECCA, Présidente de la Fédération des Associations de Professeurs de Français, Rosario, Argentine
- M. Manuel TOST-PLANET, Université Autonome de Barcelone, Espagne

Les institutions :

- Alliance Française de Lisbonne
- Alliance Française de Lima
- Alliance Française de Mexico
- Direction de la Recherche de l'Université Métropolitaine des Sciences de l'Éducation (Proyecto FR-9103), Santiago du Chili
- Escuela Universitaria de Formacion del Profesorado de EGB, Bibliothèque, Grenade, Espagne
- Escuela Universitaria de Formacion del Profesorado de EGB, Département de Langues et Littérature, Grenade, Espagne
- H.A.B.E., Bibliothèque, San Sebastian, Espagne
- Revues "Ici & Là" et "Idiomas", Madrid

CACHOTTERIES

Chateaubriand (1768-1848)

"François-René de Chateaubriand, où étiez-vous ? Que faisiez-vous de 1794 à 1796 ?

- Monsieur l'Historien, je m'en suis depuis longtemps expliqué dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Emigré depuis peu en Grande-Bretagne, j'avais répondu, fin 1793, à une annonce d'un journal et accepté de me rendre à Beccles, dans le Suffolk, pour déchiffrer des manuscrits français du XII^{ème} siècle, ceci pour le compte d'une société d'antiquaires locale.

- J'en suis désolé, Monsieur le Vicomte, mais nous n'avons trouvé trace ni d'une annonce dans les journaux locaux, ni non plus d'une société d'antiquaires, ni moins encore, d'un projet d'écrire une histoire du Comté de Suffolk. Au rebours, nous avons de bonnes raisons de penser que vous faisiez, à Beccles et à Bungay, un tout autre métier..."

Etre un émigré politique, hier comme aujourd'hui, n'est jamais très drôle. A Londres, Chateaubriand a connu la misère, la faim, la tentation du suicide, l'avenir bouché des sans-profession. Pourquoi, devant la nécessité, ne pas admettre, comme tant d'autres avant lui, que, quand on ne sait rien faire, on peut, à tout le moins, enseigner sa langue maternelle. Il est donc parti en province, non comme paléographe mais, prosaïquement, comme maître de français.

Dans les écoles secondaires anglaises, les langues modernes (le français, l'italien) étaient, comme la danse, la musique ou le dessin, des matières facultatives. Qui voulait les apprendre s'obligeait à des dépenses supplémentaires. François-René, dans les écoles de Beccles et de Bungay, n'était qu'un maître d'appoint qui donnait ses classes... quand les élèves étaient libres, qui devait prendre grand soin de séduire son public et de le conserver. Un tâcheron qui devait, pour compléter son modeste cachet, courir après les leçons particulières, aller de demeures en châteaux, parcourir chaque semaine environ 70 km à cheval et, parfois, à pied.

Vie difficile, sans prestige, mais qui n'est pas humiliante. Pourquoi diable François-René nous a caché la vérité ? C'est qu'elle était encore plus dure que nous ne pensions... On peut être ambassadeur, ministre des affaires étrangères, grand écrivain... et aussi professeur chahuté ! Ses élèves, sans pitié, ne l'appelaient pas Chateaubriand, mais *Shatterbrain* qui, en anglais, veut dire "cerveau fêlé" ou "le distrait". Ils riaient sous cape, et leurs parents aussi, de son anglais déficient. N'avait-il pas crié, au moment d'une chute de cheval : "Je veux être tué. Que personne ne me sauve !" ?

Plus tard, Chateaubriand dira : "Les émigrés enseignaient le français sans le savoir". Il aurait pu ajouter : "J'ai connu pourtant un émigré qui savait le français, mais ne savait pas l'enseigner."

De son séjour dans le Suffolk, Chateaubriand, finalement, n'a conservé que le souvenir attendrissant de sa liaison avec la ravissante Charlotte Ives, de ce premier amour d'une jeune fille de 15 ans pour un homme de 27 ans. Il n'a rien voulu retenir de ces trois années d'enseignement. Il faut le comprendre : le professeur de français n'est ni un héros romantique, ni un personnage de roman.

BREVES

FOR TO SPEKE FRENCH TREWELY. Sous ce titre, Douglas A. Kibbee (que nos sociétaires connaissent : voir Documents, n° 3) publie une importante étude sur le français, langue étrangère en Angleterre de l'an 1000 à 1600 : son statut, sa description, son enseignement. L'ouvrage est une mise au point très précise de tous les travaux - y compris les plus récents - sur cette période et ce domaine ; il est aussi une mise en perspective culturelle de la production didactique que Kibbee, à l'instar de Swiggers, considère comme "une manifestation directe du savoir d'une époque".

Studies in the history of the language sciences, 60. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 1991, 268 pages.

■ ■ ■ ■ ANCIENS NUMEROS DE DOCUMENTS ■ ■ ■ ■

n° 1, 2, 3 et 4 : 96F ; n° 5 et 6 : 96F
(Actes du Colloque d'Aix-la-Chapelle, 256 p.)
n° 7 : 48F ; n° 8 (Actes du Colloque de
Parme, 436 p.) : 150F.

NB : Les n° 9 et suivants sont compris
dans le montant de l'adhésion.

M.

Adresse

.....

.....

souhaite recevoir les numéros :

au prix de F + 15F de frais d'envoi

soit au total F chèque bancaire ou postal

virement bancaire ou postal

Date

Signature